Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 706

Artikel: Ret SA : à disposition des entreprises
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1025181

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NEUCHÂTEL

Innovation: à vos marques...

Sympathique pied-de-nez à tous ces esprits chagrins qui, dissertant à perte de vue sur l'«innovation» dans notre pays, pleurnichent sur les éventuels effets d'une garantie contre les risques à l'innovation sur le «moins d'Etat» et oublient finalement que l'essentiel reste de se mettre au travail et de stimuler des forces créatrices par tous les moyens imaginables, et de leur donner un maximum de chances de déboucher valablement sur le terrain de la commercialisation: Neuchâtel va prendre le taureau par les cornes sous le signe «innover pour vivre» et provoquer les imaginations en lançant un concours cantonal de l'innovation, largement ouvert, des écoliers aux entreprises, petites moyennes et plus importantes (quatre catégories en lice, plus précisément» écoliers jusqu'à 16 ans, juniors ou écoles/classes jusqu'à 20 ans, seniors et entreprises). «L'Impartial» (5.11.) annonce que l'affaire est en bonne voie et que l'organisation de ce concours est confiée à Ret SA (Recherches économiques et techniques, voir plus bas) à La Chaux-de-Fonds. En point de mire, une sorte de recensement de toutes sortes de projets débouchant sur une possibilité réelle d'exploitation industrielle et commerciale (avec dossier plus ou moins complet, selon les catégories de concurrents).

Quels cantons romands se mettront aussi en piste, jusqu'à faire de 1984, une année romande de l'innovation, couronnée par une exposition itinérante qui pourrait très bien trouver place en marge du salon genevois des inventeurs, plus spécialisé?

RET SA

A disposition des entreprises

Une expérience qui n'a pas son pareil en Suisse romande: celle de Ret SA à La Chaux-de-Fonds, créée fin 1971 déjà, pour servir de point d'appui aux petites et moyennes entreprises de la région Centre-Jura, et devant son existence à l'initiative et aux efforts conjugués de quelques industriels de la région et des pouvoirs publics de la métropole horlogère.

1971: le climat économique n'était pas à l'urgence comme aujourd'hui; les fondateurs de Ret SA anticipaient donc sur des difficultés qui allaient se faire pressantes... De fait, les buts primitifs de l'expérience restent parfaitement valables; il s'agissait de contribuer à accroître la compétitivité des entreprises, d'améliorer les moyens matériels à leur disposition ainsi que les qualifications et les compétences de leurs personnels, d'élargir ou de modifier leurs domaines d'activité, de créer de nouvelles activités, soit d'origine locale, soit par apport extérieur.

Concrètement, Ret SA (aujourd'hui six personnes, quatre ingénieurs et deux secrétaires) conduit deux sortes d'activités, en progression constante depuis quelques années: d'abord les actions générales qui sont destinées à un ensemble d'entrepreneurs; par exemple, la sous-traitance pour le compte d'entreprises régionales, la prospection directe de sous-traitance, l'organisation de stands collectifs à des expositions, la prospection de procédés ou de produits nouveaux, la participation aux efforts de promotion économique régionale; puis les actions spécifiques, en fonction des entreprises, évaluation du marché, analyse des concurrents, promotion de la production ou mise en place d'un processus nouveau de fabrication.

Originalité: la formule financière et juridique. Au conseil d'administration de Ret SA, les pouvoirs publics sont minoritaires (cinq sièges sur treize), alors qu'ils détiennent une majorité du capital-actions.

La formule de travail retenue permet une évaluation permanente de l'efficacité de la société. En effet, si des subventions publiques assurent annuellement une partie des fonds de roulement (d'où des services proposés à des prix attractifs), c'est la commercialisation des activités de Ret SA qui assure sa survie, à l'égal de n'importe quelle société privée du même genre.

UN TRAVAIL INDISPENSABLE

Selon la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (Ceat — adresse utile: Eglise-Anglaise 14, 1006 Lausanne) qui vient de publier, en marge d'une brochure sur la politique économique régionale, un portrait de Ret SA (dont nous nous sommes largement inspirés), l'expérience accumulée permet de mettre à jour les raisons qui rendent indispensable ce travail mené depuis plus de dix ans — citons la Ceat:

«De manière générale, les petites et moyennes entreprises

— sont imparfaites; elles doivent donc être améliorées;

— vivent sur un ou quelques produits; l'innovation est alors vitale pour leur existence;

— ont des moyens humains limités; elles ont besoin d'appuis extérieurs;

— sont condamnées au succès lorsqu'elles innovent; elles ne possèdent pas les réserves suffisantes pour se tromper;

— connaissent de grandes résistances à l'innovation; l'aspect quitte ou double lié à des changements importants, et l'incertitude qui les accompagnent, rendent les mutations difficiles.

Et les petites et moyennes entreprises de la région Centre-Jura ont des handicaps supplémentaires, en effet:

— elles doivent changer très rapidement de technologie et/ou de produit;

— elles ne savent pas se libérer par leurs propres moyens de la dépendance de leur(s) produit(s);
— elles ne perçoivent pas les problèmes de marketing;
— elles ne savent pas gérer des situations nouvelles;
— elles ne disposent pas de structures qui favorisent les contacts et la recherche de produits ou de marchés nouveaux;
— elles ont des difficultés de financement et d'obtention de crédits bancaires.»

Dans un tel contexte, qui ne doit pas être très différent du reste de celui de nombre de régions romandes, les atouts majeurs de Ret SA? Toujours selon les spécialistes de la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire, c'est la souplesse de la formule choisie, les relations commerciales avec les clients qui imposent de garder constamment en perspective les besoins réels et quotidiens à satisfaire, la pérennité de l'action entreprise et surtout cette volonté d'aider à la décision et non pas de se substituer aux entrepreneurs.

SOCIALISTES

La réalité en face

Retombées électorales. Encore. Assez rare pour être souligné: le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) choisit de regarder la réalité en face. En ouverture de son dernier bulletin mensuel («Le Point» — adresse utile: c.p. 859, 2001 Neuchâtel), un diagnostic carré, signé Jean Studer, secrétaire du PSN: «Disons-le clairement: nous, socialistes neuchâtelois sommes les grands perdants des élections fédérales dans notre canton. Par rapport à 1979, les suffrages socialistes pour l'élection au Conseil national diminuent de 4,3% pour atteindre 33,1% de l'ensemble. Depuis 1919, date de l'introduction de la proportionnelle pour cette élection, une seule fois nous nous sommes trouvés dans une plus mauvaise posture. C'était en 1971. Nous obtenions alors 30,6% des suffrages.»
Suit une petite liste de facteurs qui permettraient d'expliquer ce recul: d'abord, les «maladies du Parti socialiste suisse» («Tout le monde le sait. Depuis deux ou trois ans, le PSS va mal. A l'intérieur du parti, querelles personnelles, opposition de tendances et une certaine inefficacité... Le PSN a souffert des crises du PSS. Les frontières cantonales ne sont pas imperméables»); ensuite, «une liste pas assez forte» (il aurait fallu être plus attentif au poids des politiciens à plein temps, présentés sur d'autres listes, chez les libéraux par exemple); puis, les écologistes («Nous aussi nous véhiculons une utopie, mais peut-être avons-nous tendance à la faire passer à l'arrière-plan, parce que trop occupés par la gestion du courant»); et enfin les coups de Jarnac de la «Feuille d'Avis de Neuchâtel» («Pour s'y opposer, il faudrait que chaque membre du parti verse, à vue de nez, entre fr. 1000.— et 2000.—, ce qui, avec un nombre suffisant d'abonnements, permettrait d'éditer un nouveau quotidien de gauche dans ce canton»).
Rappel: en nombre de sièges, le Parti socialiste neuchâtelois a tout de même maintenu ses positions au National, Heidi Deneys obtenant le nombre de voix le plus élevé du canton. D'autres s'en seraient contenté...

EN BREF

Le «Nouvelliste» voyagerait-il, dans la course au Conseil fédéral, pour le Genevois Ducret? Voilà en tout cas le quotidien valaisan qui reproduit en page «bourse et banque» de son édition du 9 novembre dernier, un discours du conseiller d'Etat genevois daté du 3 octobre (!), et prononcé lors de la journée des banquiers... Un exposé marquant, est-il besoin de le préciser, qui se concluait par ces phrases mémorables qui devraient peut-être rassurer certains lobbies en pleine action dans les couloirs bernois: «... On peut être reconnaissant de l'activité déployée par notre appareil bancaire dont les responsables font preuve de compétence, de clairvoyance et de correction. Notre vœu est qu'ils persistent sur cette voie, en rejettant toute pratique douteuse, en renforçant la protection des informations relatives à leur clientèle afin que le développement de l'économie puisse continuer à être l'élément moteur de ce pays.» Qui reprochait au Vaudois Delamuraz de beaucoup parler pour ne rien dire? A ce point-là?

* * *

D'après les résultats du dernier recensement de la population (publiés par la Sdes), la proportion d'enfants (jusqu'à 14 ans) dans la population résidente totale de chaque canton était en 1980 la plus forte à Uri (24,2%). Venaient ensuite (classés selon des taux décroissants) OW, AI, NW, SZ; VS, JU, FR et ZG (environ 22%), puis, de 21,9% à 20%: LU, SG, TG, AG, GR, AR et BL; de 19,9% à 18%: GL, SO, BE, TI, NE, SH et, de 17,9 à 16,5%: VD, ZH et GE. Bâle-Ville, avec 11,9% seulement d'enfants, fermait la marche à bonne distance. La population de BS comptait, en revanche, le plus grand pourcentage de personnes de 65 ans et plus (19,6%). Les proportions respectives de cette catégorie d'âge variaient entre ce maximum et 16% (toujours par ordre dégressif) dans les cantons de BS, AR, AI, GL; suivaient, de 15,9% à 14%: SH, TI, VD, BE, NE, TG et JU, de 13,9% à 12%: ZH, OW, SG, GR, SO, GE, LU, FR, UR, SZ et, au-dessous de 12%: AG, VS, NW, BL. C'est Zoug qui, avec 10,3%, compte la plus faible proportion de personnes âgées en Suisse.

MOTS DE PASSE

Proverbe

à Jean Ziegler

Dis-moi qui t'oublie
et je te dirai qui tu es.

Hélène Bezençon